

Économie et vote en 2012

Nicolas Sauger

► **To cite this version:**

Nicolas Sauger. Économie et vote en 2012: Une élection présidentielle de crise?. Revue Française de Science Politique, Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2013, 63 (2013/6), pp.1031 - 1049. hal-02186503

HAL Id: hal-02186503

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-02186503>

Submitted on 17 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Nicolas Sauger

L'élection présidentielle française d'avril/mai 2012 a été celle de la « grande » crise économique¹. Avec une croissance économique nulle et un taux de chômage atteignant la barre symbolique des 10 % au premier trimestre 2012, l'élection semble perdue d'avance pour le président sortant, Nicolas Sarkozy. Celui-ci, loin de minimiser le caractère historique de la situation, le dramatise largement. Dans les mois précédant l'élection, il procède ainsi à une suite d'annonces visant à augmenter les impôts et à réduire acquis sociaux et services publics, après avoir, en début de mandat, au contraire avant tout réduit les prélèvements obligatoires². Si un tel revirement n'est pas rare, il suit habituellement une logique inverse. Le modèle traditionnel du cycle économique-politique suppose, en effet, une baisse initiale du déficit public, en début de mandat, suivit par sa hausse, en fin de cycle, afin de maximiser les chances de réélection³. Étant donné cette situation, la défaite de Nicolas Sarkozy lors de l'élection présidentielle reste contenue, même si elle est sans appel. Malgré un score historique de la candidate du Front national au premier tour (17,9 %), il parvient à se qualifier pour le second avec une marge confortable de plus de 3 millions de voix (27,2 %). Au second tour, avec 48,4 %, il réalise un score un peu supérieur à celui de Valéry Giscard d'Estaing en 1981 (48,2 %) alors que celui-ci bénéficiait d'un contexte légèrement plus favorable.

L'interrogation est renforcée tant par une comparaison européenne que par la prise en compte d'éléments spécifiques à l'élection présidentielle de 2012. Du point de vue européen, l'alternance au gouvernement apparaît comme la norme depuis 2010. Entre 2010 et 2012, parmi dix-neuf pays de l'Union européenne où des élections générales ont eu lieu, seize se soldent par une alternance⁴. Du point de vue français, la réélection de Nicolas Sarkozy pouvait apparaître comme difficile dès 2008. Les premiers sondages de cette année-là montrent déjà l'existence d'une majorité de Français insatisfaits de son action. Ce taux de satisfaction atteint seulement 33 % à partir de juillet pour ne plus significativement remonter dès lors⁵, alors même que les effets de la crise économique n'ont pas alors encore atteint véritablement la France. En somme, Nicolas Sarkozy parvient à ne perdre qu'avec une marge

1. Carmen M. Reinhart, Kenneth S. Rogoff, *This Time is Different. Eight Centuries of Financial Folly*, Princeton, Princeton University Press, 2009.

2. Une présentation plus détaillée de la situation politique et économique en 2012 est disponible dans Elvire Guillaud, Nicolas Sauger, « Redistribution, Tax Policy and the Vote : The 2012 French Presidential Election », *Parliamentary Affairs*, 66 (1), 2013, p. 87-105.

3. Voir notamment William D. Nordhaus, « The Political Business Cycle », *The Review of Economic Studies*, 42 (2), 1975, p. 169-190, et, pour une synthèse en français, André Bernard, « La conjoncture économique et le vote : une relation ambiguë », *Revue française de sociologie*, 38 (2), 1997, p. 245-264.

4. La Suède, l'Estonie et la Pologne sont les seules exceptions.

5. Voir, par exemple, les indices de satisfaction publiés par TNS-Sofres (<<http://www.tns-sofres.com>>).

limitée quand tous les facteurs poussaient à sa défaite. Comment expliquer cette performance relative ?

Le but de cet article est de fournir une réponse partielle à cette question. L'objectif est d'estimer l'impact électoral de la crise économique en 2012. N'a-t-il finalement été que marginal ? A-t-il favorisé les partis de gouvernement ou les candidats occupant des positions plus polaires sur l'échiquier politique ? Pour cela, la source empirique principale mobilisée par cet article est l'enquête FES 2012, enquête par questionnaire menée après le second tour de l'élection présidentielle auprès d'un échantillon de 2 000 personnes représentatives des Français résidant en métropole et inscrits sur les listes électorales¹.

À partir de ces données, nous chercherons à tester deux hypothèses principales construites elles-mêmes à partir des développements récents de la littérature sur le vote économique. La première hypothèse est celle de l'impact direct de la dégradation des conditions économiques sur les décisions de vote. La seconde, plus complexe, suppose que l'effet potentiel de la crise économique est en réalité médiatisé par le débat sur les orientations de politique économique. En d'autres termes, nous observerons l'impact respectif d'un vote économique de valence et un vote économique de position sur les comportements électoraux en 2012. Ces deux hypothèses sont élaborées dans la section suivante avant de proposer de les tester tour à tour.

Économie et vote en temps de crise

Une littérature sur l'impact des conditions économiques sur le vote s'est largement déployée en science politique au cours des dernières décennies. Si de nombreux débats la traversent encore, l'un de ses résultats s'est avéré robuste aux diverses spécifications et aux divers contextes dans lesquels il a été testé : les électeurs « punissent » un gouvernement sortant quand le contexte économique national s'est significativement dégradé. De nombreux modèles de prévision électorale ont ainsi été proposés, la plupart s'appuyant sur la croissance économique ou l'évolution du taux de chômage comme éléments structurant les résultats électoraux anticipés. De secteur florissant de l'analyse des comportements électoraux dans les années 1990 et 2000 (M. Lewis Beck et M. Stegmaier comptent déjà plus de 400 références récentes sur la question en 2007²), l'analyse du « vote économique » est devenue incontournable depuis la crise de la fin des années 2000.

Si la littérature sur le vote économique partage généralement une vision instrumentale du comportement des électeurs, celle-ci est très largement divisée tant en termes d'approches que de conclusions³. Sa figure emblématique reste néanmoins l'étude des relations, au niveau agrégé, entre conditions économiques, popularité du gouvernement et résultats des

1. Une description complète de l'enquête peut être trouvée à l'adresse suivante : <<http://www.cee.sciences-po.fr/fr/recherche/les-analyses-electorales/enquete-electorale-francaise-2012.html>>. Est à noter la sélection aléatoire des répondants retenue comme mode de sélection de cet échantillon ; les biais liés à ce mode d'échantillonnage sont illustrés dans la présentation mentionnée ci-dessus.

2. Michael S. Lewis-Beck, Mary Stegmaier, « Economic Models of Voting », dans Russell J. Dalton, Hans-Dieter Klingemann (eds), *The Oxford Handbook of Political Behavior*, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 518-537.

3. Voir notamment les synthèses suivantes de la littérature : Raymond M. Duch, Randolph T. Stevenson, *The Economic Vote. How Political and Economic Institutions Condition Election Results*, Cambridge, Cambridge University Press, 2008 ; Michael S. Lewis-Beck, Mary Stegmaier, « Economic Determinants of Electoral Outcomes », *Annual Review of Political Science*, 3, 2000, p. 183-219 ; Peter Nannestad, Martin Paldam, « The VP Function :

élections. La théorie dominante¹ dans cette perspective est celle d'un électeur peu informé, relativement ignorant du fonctionnement macroéconomique et, qui plus est, myope, c'est-à-dire incapable de se souvenir ou de se projeter dans un horizon temporel supérieur à quelques mois. Cet électeur choisit alors de sanctionner (en votant pour son adversaire principal) ou de récompenser la majorité sortante en fonction de sa capacité à avoir assuré une certaine prospérité économique, mesurée en termes de croissance du PIB et de niveau limité de l'inflation. En d'autres termes, le vote économique est d'abord un vote sociotropique et rétrospectif, fondant le choix électoral pour le futur sur l'évaluation de la performance économique récente du gouvernement sortant. À partir de ce modèle général, de nombreuses variantes ont été proposées sur les différents aspects de cette théorie. Des discussions ont porté notamment sur l'alternative entre perspectives sociotropique et égotropique (dans quelle mesure n'est-ce pas plutôt l'évolution de la situation économique individuelle qui est prise en compte ?), sur l'articulation des dimensions rétrospectives et prospectives (existe-t-il une capacité de jugement des électeurs sur la capacité d'un gouvernement à assurer une prospérité économique future de manière indépendante des expériences passées ?). Plus généralement, la littérature sur le vote économique est restée largement partagée entre une approche construite autour de données agrégées (comment la conjoncture économique influence-t-elle les résultats de l'élection ?) et une approche centrée sur les données de sondage (comment la perception de la situation économique influence-t-elle les décisions de vote ?) même si des approches contemporaines à partir d'analyses multiniveaux cherchent à rapprocher ces deux perspectives². Ces divergences expliquent tant d'ailleurs l'abondance de cette littérature que les critiques, parfois véhémentes, entretenues au sein même de ce champ. Les articles de Martin Paldam en 1991³ ou de Christopher J. Anderson en 2007⁴ en sont des illustrations parlantes, montrant comment une critique technique et épistémologique interne a été consubstantielle au développement de cette approche.

Au rang de ces critiques, le constat de l'instabilité relative des estimations du vote économique a occupé une place importante. Une réponse à ce problème a été trouvée dans l'attention portée de manière de plus en plus fine à des aspects institutionnels et de contexte. La clarté de la responsabilité a été le premier aspect développé⁵. Il s'agit à ce niveau de comprendre dans quelle mesure des acteurs spécifiques peuvent se voir attribuer une responsabilité politique particulière, dans le cas d'un gouvernement de coalition, par exemple, ou

A Survey of the Literature on Vote and Popularity Functions after 25 Years », *Public Choice*, 79, 1994, p. 213-245 ; Helmut Norpoth, « The Economy », dans Lawrence LeDuc, Richard G. Niemi, Pippa Norris (eds), *Comparing Democracies. Elections and Voting in Global Perspectives*, Thousand Oaks, Sage, 1996, p. 99-318 ; Wouter van der Brug, Cees van der Eijk, Mark Franklin, *The Economy and the Vote. Economic Conditions and Elections in Fifteen Countries*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007. Nous renvoyons également à la lecture du numéro spécial « Economics and Elections : Effects Deep and Wide » de la revue *Electoral Studies*, 32 (3), 2013, dirigé par Michael Lewis-Beck et Guy Whitten, regroupant pas moins de 28 articles sur le sujet.

1. Voir notamment Martin Paldam, « Are Vote and Popularity Functions Economically Correct ? », dans *The Encyclopedia of Public Choice*, Londres, Kluwer, p. 49-59.

2. Voir notamment W. van der Brug, C. van der Eijk, M. Franklin, *The Economy...*, *op. cit.* ; R. M. Duch, R. T. Stevenson, *The Economic Vote...*, *op. cit.*

3. Martin Paldam, « How Robust is the Vote Function ? », dans Helmut Norpoth, Michael S. Lewis-Beck, Jean Dominique Lafay (eds), *Economics and Politics. The Calculus of Support*, Ann Arbor : University of Michigan Press, 1991, p. 9-32.

4. Christopher J. Anderson, « The End of Economic Voting ? Contingency Dilemmas and the Limits of Democratic Accountability », *Annual Review of Political Science*, 10, 2007, p. 271-296.

5. Bingham G. Powell, Guy B. Whitten, « A Cross-National Analysis of Economic Voting. Taking Account of the Political Context », *American Journal of Political Science*, 37, 1993, p. 391-414.

avec des majorités divisées. Il faut noter de ce point de vue qu'il existe de multiples facteurs qui affectent la clarté de la responsabilité et que ceux-ci peuvent entrer en contradiction les uns avec les autres. On peut néanmoins essayer de différencier dans un premier temps les aspects institutionnels (partage des responsabilités entre différents niveaux de gouvernement, par exemple) des aspects plus politiques (cohésion du gouvernement, par exemple¹). Le contexte lui-même peut avoir également un effet sur l'exercice de la responsabilité politique. Mais ces effets institutionnels et contextuels sont d'autant plus complexes que partis et candidats eux-mêmes contribuent à forger l'arène dans laquelle se forment les jugements sur les politiques. Les stratégies de brouillage, de mise sur l'agenda, de cadrage viennent ainsi largement perturber le jeu d'un vote rétrospectif qui serait perçu comme un jugement raisonné sur une performance objective.

Cet article ne s'inscrit qu'à la périphérie de cette approche classique du vote économique. De manière évidente, il apparaît difficile de produire une estimation fiable de l'impact de la conjoncture économique à partir de données ne portant que sur une élection, et ce, sans même de dimension de panel. Plus substantiellement, le choix de l'étude de cas est justifié par la volonté de prendre en compte d'une part une approche plus « complète » du vote économique et d'autre part le caractère incommensurable de la crise économique contemporaine en comparaison à d'autres épisodes récessifs récents.

Le développement d'une « théorie complète » du vote économique a été revendiqué récemment par Michael Lewis-Beck et ses collègues². L'argument principal est que la théorie conventionnelle du vote économique reste aveugle sur deux aspects fondamentaux de l'impact de l'économie sur les comportements électoraux : les préférences en termes de politique économique (ce que les auteurs appellent l'aspect positionnel) et le statut économique des individus, et notamment leur patrimoine. Les préférences en termes de politique économique ont, en effet, été présentes dès les premières formulations du vote économique. Comme l'affirme Gerald H. Kramer³, le vote économique est un type de vote sur les politiques publiques dans la mesure où les électeurs réagissent à des résultats macro-économiques eux-mêmes déterminés par des politiques macro-économiques. Ces préférences sont elles-mêmes exclues des analyses en raison de l'information supposée limitée des individus. Mais cette hypothèse conduit alors à une difficulté majeure pour la théorie du vote économique. Si les électeurs ont effectivement une information très limitée, comment expliquer leur perception effective des conditions économiques nationales⁴ ? La raison en serait probablement à trouver dans la détermination par les médias de cette perception. Ceci mène alors tant à discuter de l'effet des médias, observés dans peu d'autres domaines, que de la nature véritablement économique du vote économique.

1. Sara Hobolt, James Tilley, Susan Banducci, « Clarity of Responsibility. How Government Cohesion Conditions Performance Voting », *European Journal of Political Research*, 52 (2), 2013, p. 164-187.

2. Michael S. Lewis-Beck, Richard Nadeau, Martial Foucault, « The Compleat Economic Voter. New Theory and British Evidence », *British Journal of Political Science*, 43 (2), 2013, p. 241-261. Voir également Michael S. Lewis-Beck, Richard Nadeau, « Obama and the Economy in 2008 », *Political Science and Politics*, 42, 2009, p. 479-483. L'idée est par ailleurs reprise, sous d'autres termes, par différents auteurs. Voir par exemple Larry Bartels, « Ideology and Retrospection in Electoral Responses to the Great Recession », présentation à la conférence « Popular Reactions to the Economic Crisis », Nuffield College, Oxford, 24-26 juin 2011.

3. Gerald H. Kramer, « Short-Term Fluctuations in U.S. Voting Behavior, 1896-1964 », *American Political Science Review*, 65, 1971, p. 131-143 ; et « The Ecological Fallacy Revisited. Aggregate-Versus Individual-Level Findings on Economics and Elections, and Sociotropic Voting », *American Political Science Review*, 77, 1983, p. 92-111.

4. David Sanders, « The Real Economy and the Perceived Economy in Popularity Functions : How Much do Voters Need to Know ? A Study of British Data, 1974-1997 », *Electoral Studies*, 19 (2-3), 2000, p. 275-294.

C'est pour cela que la composante positionnelle ne devrait pas être *a priori* exclue de l'étude du vote économique. L'idée en soi n'est d'ailleurs pas nouvelle, D. Roderick Kiewiet la mentionnant par exemple en 1983 dans le champ du vote économique¹ et les valeurs construites autour du « libéralisme économique » étant depuis longtemps associées à l'étude du comportement électoral.

L'inclusion d'une dimension patrimoniale dans la définition du vote économique nous apparaît plus discutable. La dimension ne semble tout d'abord pas concerner exactement le même niveau que la définition traditionnelle du vote économique puisqu'elle ne concerne pas directement les politiques économiques et leurs conséquences, sauf à considérer, finalement, qu'il n'est question ici que de réévaluer le rôle des considérations égotropiques dans le vote. Mais même si l'on admet la légitimité de cet accroissement conceptuel du vote économique, le rôle du patrimoine reste discutable. Celui-ci, dans la logique même de M. Lewis-Beck et ses collègues, semble en effet regrouper trois dimensions difficilement séparables : le patrimoine définit un statut social (par la richesse) et un statut économique (le statut d'indépendant augmentant mécaniquement le patrimoine détenu par un individu), un héritage (et donc une socialisation), et une attitude vis-à-vis du risque. Inversement, le fait de privilégier uniquement le patrimoine dans la définition du statut économique de l'électeur semble également dommageable. Seule l'observation empirique d'une meilleure corrélation avec le comportement électoral sert de justification. Au total, la considération du statut économique de l'individu nous semble représenter plus une contribution à la compréhension des préférences en matière économique qu'une composante directe de la dimension économique du vote lui-même. Les résultats empiriques proposés par M. Lewis-Beck et ses collègues semblent aller d'ailleurs en ce sens².

Dans les développements récents de la littérature sur le vote économique, un second aspect d'importance est la prise en compte des effets de la crise économique contemporaine. La « grande crise » économique initiée par la crise financière de 2008 représente en effet un changement majeur de contexte³. La littérature a observé au moins trois changements majeurs induits, ou du moins mis en valeur, par cette crise.

Le premier est l'attention portée aux effets de la conjoncture économique au-delà du soutien pour les partis au gouvernement. Si la question de la difficile application d'un modèle conçu dans des démocraties majoritaires en Europe continentale est connue depuis longtemps, la montée de partis « protestataires » ou d'extrême droite, notamment en Grèce et en Italie, a conduit à inclure plus systématiquement l'étude des retombées de la conjoncture économique sur l'ensemble du système partisan. Dans la même logique, Hans-Peter Kriesi propose même d'étendre la logique du vote économique à l'ensemble des comportements politiques, de façon à mieux mettre en évidence la diversité des réactions protestataires face à la crise⁴.

1. D. Roderick Kiewiet, *Macroeconomics and Micropolitics. The Electoral Effects of Economic Issues*, Chicago, Chicago University Press, 1983. On notera dans le même temps que cette littérature s'est également forgée en réaction à l'hypothèse downsienne d'un vote prospectif et programmatique (cf. Anthony Downs, *An Economic Theory of Democracy*, New York, Harper, 1957).

2. M. Lewis-Beck *et al.*, « The Compleat Economic Voter... », art. cité, p. 258.

3. Cf. notamment Michael S. Lewis-Beck, Richard Nadeau, « PIGS or not ? Economic Voting in Southern Europe », *Electoral Studies*, 31 (3), 2012, p. 472-477.

4. Hans-Peter Kriesi, « The Political Consequences of the Financial and Economic Crisis in Europe. Electoral Punishment and Popular Protest », *Swiss Political Science Review*, 18 (4), 2012, p. 518-522.

Les crises économiques, de manière générale, sont également supposées renforcer la saillance des questions économiques sur l'agenda politique¹, parce que, dans une logique thermostatique, l'importance d'un changement est exponentiellement liée à son ampleur. Mais la crise économique inaugurée en 2008 pourrait avoir affecté non seulement la hiérarchie des enjeux sur l'agenda mais également la nature même des problèmes qui le constituent. La crise économique actuelle ne s'est en effet pas seulement traduite par le couple classique récession et hausse du chômage. Elle a également contribué à rendre tangible deux questions liées : la crise des dettes souveraines et l'interdépendance des politiques économiques au niveau européen. La crise des dettes souveraines et la question liée du sauvetage du secteur bancaire par les États ont focalisé une attention qui, si elle n'est pas nouvelle, reste incomparable dans l'histoire récente. Le débat entre orthodoxie budgétaire et politique de croissance a été l'une des pierres angulaires de la campagne électorale française de 2012, avec un président sortant dénonçant le refus socialiste d'approuver la constitutionnalisation d'une « règle d'or » budgétaire quand le candidat socialiste faisait de la renégociation des accords européens pour y intégrer un « volet croissance » l'un de ses principaux slogans. On voit alors comment, dans cette perspective, la crise économique a pu affecter non seulement l'importance du jugement sur la performance des politiques économiques dans les décisions électorales mais également recadrer le sens même des questions économiques dans cette campagne.

Le dernier impact de la crise économique qui a été identifié questionne le rapport même entre politiques macro-économiques et évolutions de l'économie. La crise a eu de ce point de vue deux effets contradictoires. Elle a contribué, tout d'abord, à mettre en évidence les limites de la gouvernance des économies par les États ; elle a souligné ces limites de l'intervention étatique tant en raison des contraintes financières qu'en raison des limitations posées par les accords européens ou internationaux. Elle a également prouvé l'efficacité limitée de l'action de l'État, semblant incapable de piloter l'économie au-delà du sauvetage partiel de certains secteurs proches de l'écroulement. Cette perception de l'affaiblissement de la capacité des États était néanmoins déjà bien présente avant la crise, favorisée tant par la fin de l'ère d'expansion économique d'après-guerre que par les dynamiques d'intégration et d'interdépendance générées par l'intégration européenne et la mondialisation. Considérée dans cette dynamique plus longue, la crise a pu également être perçue comme le renouveau de l'intervention étatique, soit directement au travers, par exemple, du retour de la nationalisation d'entreprises, ou plus indirectement, par le biais de nouveaux instruments mis en place à l'échelle de l'Union européenne. La campagne de 2012 a frappé ainsi par l'omniprésence de l'Europe, tant du côté de Nicolas Sarkozy, avec le renforcement du partenariat franco-allemand comme solution à la crise, que de François Hollande, avec la réorientation de l'intégration européenne comme solution non moins efficace. Il est à noter également que tant du côté de Marine Le Pen que de Jean-Luc Mélenchon, occupant les positions polaires à droite et à gauche, l'Union européenne était également omniprésente dans les discours, cette fois comme raison même de la crise économique.

C'est à partir de ces différentes suggestions dessinées par la littérature sur le vote économique que la suite de cet article se propose d'analyser l'impact de la crise économique sur l'élection présidentielle française de 2012, en analysant d'abord l'économie comme enjeu de valence, avant de le considérer ensuite comme enjeu de position.

1. Matthew M. Singer, « Who says "It's the Economy" ? Cross-National and Cross-Individual Variation in the Saliency of Economic Performance », *Comparative Political Studies*, 44 (3), 2011, p. 284-312.

Conjoncture, performance des politiques macro-économiques et vote en 2012

L'impact de la crise économique sur l'électorat français en 2012 est facilement décelable. Quand les électeurs répondent à une question ouverte sur les problèmes les plus importants pour la France, leur première réponse concerne un enjeu économique pour 78 % des répondants¹, les questions du chômage (47,8 %), de la compétitivité de l'économie (13,1 %), de la dette publique (7,9 %) et du pouvoir d'achat (6,9 %) comptant parmi les plus importantes². De manière corollaire, la croyance en une amélioration de l'état de l'économie française au cours des douze derniers mois précédant l'élection n'est partagée que par 3,4 % de notre échantillon ; 80,9 % pensent au contraire qu'elle s'est dégradée. Pour rappel, le second trimestre de l'année 2012 connaît effectivement un recul de 0,2 % du PIB (croissance de 0,1 % du PIB au cours des douze mois précédents) tandis que le chômage atteint en fin de période 10,2 % (en hausse de 0,6 point sur les douze mois précédents)³. Il est à noter par ailleurs que ces éléments conjoncturels ne manifestent toutefois pas à eux seuls la singularité de la crise inaugurée en 2008 puisque ces indicateurs sont encore moins bons à la fin des années 1990.

Cette perception de l'évolution de la situation économique nous sert de première estimation de l'impact de la crise. Deux variables dépendantes sont utilisées : le vote de premier tour, parmi les cinq principaux candidats (de gauche à droite : Jean-Luc Mélenchon, François Hollande, François Bayrou, Nicolas Sarkozy, Marine Le Pen) et le vote de second tour, entre Hollande et Sarkozy⁴.

Comme dans la plupart des analyses empiriques des décisions individuelles de vote⁵, la stratégie empirique empruntée ici ne repose pas sur un modèle de régression traditionnel avec un estimateur par la méthode des moindres carrés ordinaires. Nous considérons en effet la variable de vote comme une variable discrète⁶, ou, dit autrement, que tous les candidats ne peuvent pas être classés de manière homogène pour tous les électeurs sur une dimension unique. Dans ce cas, la préconisation usuelle de la science politique française est de recourir à des modèles d'estimation de type logistique, c'est-à-dire fondés sur l'estimation des probabilités relatives d'appartenance à un groupe plutôt qu'à un autre. Plutôt qu'un modèle logistique, nous avons opté ici pour des modèles *probit*, très similaires aux modèles logistiques si ce n'est dans les hypothèses sur la forme de la distribution des probabilités de

1. Pour rappel, l'ensemble de données utilisé ici provient de l'enquête FES 2012.

2. L'agenda de la campagne électorale ressemble ainsi beaucoup à celui perçu par l'électorat en 2012. Cf. Dominique Labbé, Denis Monière, *La campagne présidentielle de 2012. Votez pour moi !*, Paris, L'Harmattan, 2013 (voir p. 1201 de la *Revue*, le compte rendu de Marion Ballet), ainsi que Ben Clift, « Le Changement ? French Socialism, the 2012 Presidential Election and the Politics of Economic Credibility amidst the Eurozone Crisis », *Parliamentary Affairs*, 66 (1), 2013, p. 106-123.

3. Les données sont ici tirées des notes de conjoncture de l'Insee (<<http://www.insee.fr>>).

4. L'ouvrage de Richard Nadeau, Michael S. Lewis-Beck, Martial Foucault, Bruno Cautrès, *Le vote des Français de Mitterrand à Sarkozy* (Paris, Presses de Sciences Po, 2012) propose une exploitation de données compilées permettant de restituer l'impact de cette variable sur les vingt dernières années.

5. Pour les analyses récentes, voir par exemple R. Nadeau, M. S. Lewis-Beck, M. Foucault, B. Cautrès, *Le vote des Français...*, *ibid.*, ou bien Bruno Cautrès, Anne Muxel (dir.), *Comment les électeurs font-ils leur choix ?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

6. Une discussion classique porte sur le fait de savoir si, au premier tour, la variable de vote peut être considérée comme une variable ordonnée, avec les candidats classés de gauche à droite. La littérature sur le Front national a néanmoins montré la difficulté, d'un point de vue de sociologie électorale, à classer les électeurs des candidats du Front national comme des électeurs d'extrême droite ; voir notamment Nonna Mayer, *Ces Français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion, 2002.

réalisation de la variable dépendante¹. Ce choix s'appuie moins sur une différence réelle de qualité des estimations que sur les développements ultérieurs de cette analyse qui s'appuient sur des spécifications nouvelles des modèles *probit*. La lecture des résultats d'une régression *probit* est proche de la lecture des résultats d'une régression par les moindres carrés ordinaires, mais les coefficients doivent être considérés comme représentant l'effet marginal sur la probabilité d'un résultat positif d'une augmentation d'une unité sur l'échelle cumulative de la distribution normale des probabilités. En termes simples, un coefficient négatif est associé à un effet négatif de la variable explicative, un coefficient positif à un effet positif, un coefficient nul à l'absence d'effet.

Un modèle de régression *probit* multinomiale est donc utilisé pour le vote au premier tour (puisque la variable dépendante a plus de deux modalités), une régression *probit* simple pour le second tour. Les variables de contrôle classiques sont ajoutées à ce modèle, avec l'âge, le sexe, le niveau d'éducation (en 9 positions), l'occupation professionnelle, le revenu (en dix positions), pour les caractéristiques sociodémographiques, la religion et la pratique religieuse, le niveau d'information (constitué à partir d'un test de connaissance sur quatre questions politiques²) et enfin le positionnement sur l'échelle gauche-droite. Nous avons ici retenu le positionnement idéologique plutôt que la proximité partisane, le positionnement idéologique paraissant plus stable que la préférence partisane et, partant, présentant moins de risque d'entretenir une relation de causalité inverse avec le choix électoral.

Les résultats de ces analyses de régression sont présentés dans le tableau 1. Sans surprise, et retrouvant en cela les résultats des analyses classiques des comportements électoraux en France, positionnement sur l'échelle gauche-droite et religion restent les variables les plus importantes pour comprendre les orientations du vote en 2012. Les électeurs de François Bayrou, Nicolas Sarkozy ou Marine Le Pen se recrutent en plus grand nombre parmi ceux qui se positionnent à droite sur l'échiquier politique. Ceux de Bayrou et Sarkozy se définissent par une pratique de la religion catholique plus courante et un statut d'indépendant plus fréquent. L'électorat de Nicolas Sarkozy est le plus féminin, quand ceux de Mélenchon et Le Pen sont plus jeunes que les autres. Le point important de ces analyses reste néanmoins le poids remarquable du jugement sociotropique et rétrospectif sur l'état de l'économie. Juger plus positivement que la moyenne l'évolution de l'économie augmente significativement les chances de donner sa voix au candidat sortant, Nicolas Sarkozy. Plus précisément, estimer de manière plus optimiste l'évolution de l'économie sur une échelle en 5 positions augmente de 40 % les chances de voter pour Nicolas Sarkozy. On remarquera que les coefficients associés à cette variable ne sont significatifs que pour le vote en faveur de Nicolas Sarkozy. Cela signifie bien que le vote économique, défini de façon rétrospective et sociotropique, affecte prioritairement le soutien ou la sanction du sortant. De ce point de vue, la perception de l'économie n'oriente pas le vote entre les différents adversaires du sortant.

1. Pour une présentation plus systématique de la question, cf. par exemple John Fox, *Applied Regression Analysis*, Thousand Oaks, Sage, 2008, chap. 14.

2. Ces questions de connaissance concernent quatre items : l'identité du ministre de la Justice avant l'élection, le taux de chômage au moment de l'élection, le parti arrivé en second à l'élection législative précédente, l'identité du Secrétaire général de l'ONU. Les répondants doivent sélectionner une réponse parmi les quatre qui leur sont offertes, le choix de ne pas répondre étant toujours possible. Si ces items sont peu corrélés entre eux (corrélations comprises entre .03 et .2), la distribution des réponses exactes est variée, de 22 % pour le Secrétaire général de l'ONU à 62 % pour le parti arrivé en second. L'échelle cumulative ainsi formée est corrélée à .33 avec l'intérêt pour la politique, à .25 avec le niveau de diplôme.

Tableau 1. Perception de l'évolution de l'économie française et vote en 2012 (modèles *probit*)

	Premier tour (réf. : Hollande)			Second tour (réf. : Hollande)	
	Mélenchon	Bayrou	Sarkozy	Le Pen	Sarkozy
Jugement socio. rétro.	-0,05 (0,08)	0,13 (0,09)	0,27 (0,09)	-0,09 (0,09)	0,18 (0,06)
Âge	-0,01 (0,00)	-0,01 (0,00)	0,01 (0,00)	-0,01 (0,00)	0,00 (0,00)
Sexe	0,14 (0,14)	-0,14 (0,16)	-0,26 (0,15)	0,15 (0,15)	-0,16 (0,10)
Éducation	-0,08 (0,03)	-0,02 (0,04)	-0,06 (0,04)	-0,18 (0,04)	-0,04 (0,02)
Profession					
Agriculteurs et indépendants	-0,82 (0,41)	0,46 (0,29)	0,52 (0,27)	-0,19 (0,29)	0,27 (0,18)
Cadres et professions intellectuelles	0,17 (0,19)	-0,02 (0,23)	0,17 (0,22)	-0,33 (0,24)	0,10 (0,15)
Professions intermédiaires	-0,10 (0,22)	0,20 (0,24)	0,14 (0,25)	-0,21 (0,23)	0,19 (0,16)
Employés	-0,15 (0,17)	0,22 (0,19)	-0,11 (0,19)	-0,04 (0,17)	-0,00 (0,12)
Ouvriers	-	-	-	-	-
Revenus	0,00 (0,03)	0,04 (0,03)	0,06 (0,03)	0,02 (0,03)	0,03 (0,02)
Religion					
Cath. pratiquant	-0,88 (0,27)	0,68 (0,24)	0,68 (0,24)	-0,08 (0,23)	0,36 (0,15)
Cath. non pratiquant	-0,48 (0,15)	0,10 (0,19)	0,41 (0,20)	-0,05 (0,17)	0,24 (0,12)
Autres religions	-0,75 (0,25)	-0,05 (0,29)	-0,37 (0,32)	-1,35 (0,32)	-0,24 (0,19)
Sans religion	-	-	-	-	-
Gauche/droite	-0,06 (0,03)	0,41 (0,04)	0,83 (0,04)	0,63 (0,04)	0,61 (0,03)
Information politique	0,04 (0,04)	-0,01 (0,04)	-0,05 (0,04)	-0,17 (0,03)	-0,01 (0,03)
R ²	0,302				
N	1433				

Note : Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses. * p < 0,1, ** p < 0,05, *** p < 0,01.

Ces résultats semblent donc bien confirmer la théorie du vote économique standard, montrant l'importance de la perception de la conjoncture économique pour la décision de soutien au sortant. Ce résultat est, par ailleurs, conforté si l'on utilise l'approche égotropique, concernant l'évolution du niveau de vie au cours des douze derniers mois. Cette variable est également significative pour le choix au second tour (au seuil de 5 %), mais la valeur du coefficient est moindre et l'erreur standard plus élevée. Cette variable n'est en outre pas significative pour le premier tour. Toutefois, deux limites de ces résultats apparaissent également importantes. Le pouvoir d'explication de la perception de la conjoncture économique reste limité et l'estimation même de son impact est soumise au risque d'endogénéité.

Le pouvoir d'explication de la perception de la conjoncture économique est en effet réduit : si cette variable a un excellent niveau de significativité statistique dans nos modèles, elle contribue de fait peu à expliquer la variance des comportements. À titre d'illustration, l'omission de cette variable dans l'un ou l'autre des modèles n'affecte que marginalement le R^2 (c'est-à-dire la part de la variance expliquée par le modèle) avec seulement 0,75 point de moins pour le premier tour et 0,6 point de moins pour le second tour. Une raison importante de ce fait est à trouver dans la variabilité limitée de cet indicateur¹. Plus de 80 % de l'échantillon se retrouve sur seulement deux des cinq modalités de cette variable. Une solution à ce problème pourrait être trouvée grâce à une variable alternative : la satisfaction du répondant avec la manière dont Nicolas Sarkozy s'est occupé de la crise économique. 38 % de l'échantillon se déclarent satisfaits (sur 2 modalités), 57 % non satisfaits (sur deux modalités), montrant ainsi une distribution plus équilibrée. Si l'on intègre cette variable au modèle précédent, seules trois variables restent significatives : le sexe, la position gauche-droite et la satisfaction du répondant par rapport à l'action du sortant. La qualité d'estimation du modèle s'accroît par ailleurs sensiblement, avec un R^2 augmenté de plus de huit points, à 0,605. Mais ce que cet ajout montre est en réalité surtout le problème d'endogénéité lié à cette approche.

Ce problème d'endogénéité des variables indépendantes dans un modèle de régression est une difficulté courante dans ce type d'estimation. Il survient par exemple en cas de causalité inverse, quand la variable dépendante détermine la variable indépendante. Techniquement, elle est définie par le fait que la variable explicative en considération est corrélée au terme d'erreur du modèle de régression. Dans notre cas d'intérêt, l'endogénéité de la perception de la conjoncture économique pourrait découler du fait que ce sont en fait les préférences politiques qui expliquent cette perception de l'économie, ou tout du moins la déclaration qu'on en fait. Cette possibilité est régulièrement débattue dans la littérature sur le vote économique entre tenants des mesures « objectives » et partisans des mesures de perception². Dans notre cas, on observe des corrélations importantes, par exemple entre satisfaction par rapport à l'action de Nicolas Sarkozy en matière économique et sympathie exprimée envers ce candidat, de même que les résultats précédents illustrent bien la corrélation entre perception de la conjoncture et jugement sur l'action de Nicolas Sarkozy.

1. Si l'on veut être plus précis, la valeur du *log*-vraisemblance passe de -1509,53 à -1541,78 pour le modèle de premier tour, de -461,38 à -472,40 pour le modèle de second tour.

2. Geoffrey Evans, Robert Anderson, « The Political Conditioning of Economic Perceptions », *Journal of Politics*, 68, 2006, p. 194-207 ; Geoffrey Evans, Marck Pickup, « Reversing the Causal Arrow. The Political Conditioning of Economic Perceptions in the 2000-2004 US Presidential Election Cycle », *Journal of Politics*, 72, 2010, p. 1236-1251 ; Randolph T. Stevenson, Raymond Duch, « The Meaning and Use of Subjective Perceptions in Studies of Economic Voting », *Electoral Studies*, 32 (2), 2013, p. 305-320.

Malgré la fréquence du problème d'endogénéité, il n'existe que peu de façons aisées de le résoudre. Dans notre cas, le plus simple serait de fonder nos estimations sur des données objectives de conjoncture économique. Nous ne retenons toutefois pas cette solution, pour des raisons tant substantielles que méthodologiques. Substantiellement, la théorie du vote économique suppose en effet que c'est bien la perception de l'économie et non la conjoncture elle-même qui influe sur le vote. Le postulat d'une homogénéité de cette perception semble comporter autant de biais potentiels que l'utilisation directe des perceptions. Quoi qu'il en soit, l'utilisation des données de conjoncture suppose également un *design* comparatif, dans le temps ou dans l'espace, qui pose aussi des difficultés sur le postulat de l'homogénéité des effets au travers de contextes différents. Comme nous nous intéressons ici à un contexte particulier, l'utilisation directe des données de conjoncture apparaît comme non pertinente.

La solution que nous proposons pour résoudre ce problème d'endogénéité est technique, tirée de l'économétrie, que l'on appelle couramment régression avec variables instrumentales. Le principe en est relativement simple : il consiste à substituer à la variable endogène le score prédit de cette variable à partir de variables considérées comme exogènes, définies comme « instrument ». Cette stratégie de traitement du problème d'endogénéité se heurte ici à deux obstacles, l'un étant l'identification des instruments et l'autre la plus grande difficulté à traiter les variables catégorielles ou ordinales.

L'identification des instruments utilisés suppose deux conditions : disposer de variables effectivement exogènes par rapport à notre variable dépendante (le vote) mais ces variables doivent être dans le même temps liées à notre variable d'intérêt (la perception de la conjoncture économique). La solution que nous proposons est d'utiliser la conjoncture économique locale à cette fin¹. Celle-ci est bien en effet exogène par rapport au vote. On peut également prouver qu'elle est statistiquement liée à la perception de la conjoncture. Pour ce faire, nous avons retenu deux indicateurs de conjoncture économique, disponibles au niveau départemental pour qualifier la conjoncture au cours des douze mois précédant l'élection : il s'agit de la variation du taux de chômage départemental telle que mesurée par l'Insee (variation mesurée en point de pourcentage) et de la variation des défaillances d'entreprises entre 2011 et 2012, mesurée par la Banque de France (variation mesurée en pourcentage). Ces deux variables ne sont corrélées que modérément (.27). Le tableau 2 offre ainsi la vérification qu'elles ont effectivement un impact statistique significatif malgré l'inclusion des variables de contrôle classiques (dont nous avons retiré les variables non pertinentes²). Le modèle d'analyse retenu est toujours un modèle *probit*, cette fois ordonné (puisque que l'on peut faire l'hypothèse raisonnable que la signification d'amélioration et de dégradation de l'état de l'économie renvoie à une hiérarchie comprise de manière équivalente par l'ensemble de l'échantillon). La significativité statistique des estimations est corrigée pour l'existence de multiples observations pour chaque département.

La seconde difficulté liée à l'utilisation de variables instrumentales tient à la complexité d'intégrer des variables ordinales ou catégorielles dans ce type de modèle, tant au niveau de la variable dépendante que pour les variables indépendantes endogènes. Pour le second tour de l'élection présidentielle, une solution intermédiaire consiste à appliquer la technique des

1. Pour une stratégie similaire dans le cas américain, cf. Thomas G. Hansford, Brad T. Gomez, « Reevaluating the Sociotropic Economic Voting Hypothesis », contribution présentée au congrès de l'American Political Sciences Association, 2011.

2. Le positionnement gauche-droite est conservé ici parce qu'on suppose précisément que les préférences politiques influencent la perception de l'économie.

Tableau 2. L'impact des conditions économiques locales sur l'évaluation subjective de l'économie

		Modèle <i>probit</i> ordonné	
Évolution chômage		0,45 (0,10)	***
Évolution défaillances d'entreprises		0,06 (0,02)	**
Âge		- 0,00 (0,00)	
Sexe		- 0,13 (0,06)	**
Éducation		- 0,01 (0,01)	
Profession	Agriculteurs et indépendants	0,05 (0,10)	
	Cadres et professions intellectuelles	- 0,04 (0,08)	
	Professions intermédiaires	0,01 (0,09)	
	Employés	- 0,03 (0,07)	
	Ouvriers	-	
Revenus		- 0,01 (0,01)	
Gauche/droite		- 0,08 (0,01)	***
Information politique		0,02 (0,01)	
R ²		0,25	
N		1753	

Note : Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses. * $p < 0,1$, ** $p < 0,05$, *** $p < 0,01$.

variables instrumentales avec un modèle *probit* puisque le choix considéré est binaire. Si le choix pour le premier tour est pris en compte, aucune solution aisée n'existe avec les variables de vote. Une solution pourrait consister à suivre la suggestion de Wouter van der Brug et ses collègues¹, à savoir comprendre l'impact de la conjoncture économique non pas sur le vote mais sur la propension à voter pour les différents candidats en lice. Nous n'avons pas retenu cette solution en raison des multiples difficultés techniques qu'elle soulève et également parce qu'elle rend moins aisée la comparaison avec les résultats précédents. De façon moins élégante, nous proposons donc uniquement d'approximer le résultat d'une régression multinomiale en contrastant le choix du vote Sarkozy au premier tour avec le choix Hollande d'une part, et avec le choix pour tout autre candidat, d'autre part. Les résultats de ces analyses sont présentés dans le tableau 3.

Le tableau 3 conduit à des conclusions contrastées. Pour le second tour de l'élection présidentielle, la technique des variables instrumentales permet de confirmer le poids de la perception de la conjoncture économique dans le choix de vote. Le coefficient associé à cette variable reste significatif et positif. En revanche, pour le premier tour, cette variable perd toute significativité, que le vote pour Nicolas Sarkozy soit comparé à l'ensemble des autres votes ou seulement à ceux pour François Hollande. En allant plus loin, nous avons, pour vérification comparé deux à deux l'ensemble des paires de candidat. La perception de l'économie n'est significatif qu'une fois, mais fortement, en comparant le vote Sarkozy et le vote Bayrou. Le coefficient associé atteint alors - 1,14 (avec un écart-type de 0,35), la variable étant significative à 0,001 %

1. W. van der Brug, C. van der Eijk, M. Franklin, *The Economy...*, *op. cit.*

Tableau 3. Modèles de vote pour le président sortant en 2012, avec jugement économique instrumenté par la conjoncture locale (modèles *probit*)

		Premier tour			Second tour (réf. : Hollande)	
		Sarkozy vs Hollande		Sarkozy vs autres.	Sarkozy	
Jugement socio. rétro.		0,38 (0,61)		0,43 (0,39)		0,60 (0,31) **
Âge		- 0,00 (0,00)		- 0,01 (0,00)	***	- 0,00 (0,00)
Sexe		0,15 (0,17)		0,14 (0,11)		0,06 (0,13)
Éducation		- 0,04 (0,04)		0,01 (0,02)		- 0,02 (0,02)
Profession	Agriculteurs et indépendants	0,43 (0,24)	*	0,39 (0,15)	***	0,18 (0,18)
	Cadres et professions intellectuelles	- 0,05 (0,20)		0,23 (0,13)	*	0,08 (0,13)
	Professions intermédiaires	0,11 (0,17)		0,17 (0,15)		0,16 (0,11)
	Employés	- 0,10 (0,19)		- 0,02 (0,13)		0,01 (0,15)
	Ouvriers	-		-		-
Revenus		0,06 (0,04)		0,04 (0,02)	*	0,03 (0,02)
Religion	Cath. pratiquant	0,47 (0,20)	**	0,59 (0,15)	***	0,38 (0,12) **
	Cath. non pratiquant	0,21 (0,18)		0,40 (0,14)	***	0,25 (0,10) **
	Autres religions	- 0,44 (0,32)		0,26 (0,18)		- 0,11 (0,19)
	Sans religion	-		-		-
Gauche/droite		0,76 (0,16)	***	0,36 (0,04)	***	0,54 (0,08) ***
Information politique		- 0,03 (0,03)		- 0,01 (0,02)		- 0,02 (0,01)
LogP.Lik.		- 1202,7		- 2155,8		- 2137,2
N		863		1433		1455

Note : Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses. Ils sont robustes et corrigés pour les *clusters* départementaux.
* p < 0,1, ** p < 0,05, ***, p < 0,01.

malgré les effectifs réduits pour cette analyse (445). Le vote sanction contre Sarkozy et au profit de Bayrou reste toutefois limité en ampleur. Rappelons ici que, contrairement à 2007 où François Bayrou avait réalisé une percée électorale importante, il n'en est rien en 2012, où il reste à l'étiage moyen de l'électorat centriste sur la période récente¹.

L'ensemble de ces analyses de l'impact de la conjoncture économique sur le vote en 2012 confirme donc en grande partie les résultats de la littérature sur le vote économique. La perception d'une situation économique dégradée conduit à une sanction électorale pour le

1. Cf. Nicolas Sauger, « Le centre, un non-lieu sous la Cinquième République », dans Vincent Tiberj (dir.), *Des votes et des voix. De Mitterrand à Hollande*, Nîmes, Champ social, 2013, p. 112-120.

sortant, l'effet apparaissant robuste aux différentes spécifications statistiques. Cette sanction électorale reste toutefois limitée dans son ampleur. Au premier tour, la perception de la conjoncture a principalement joué dans l'arbitrage des électeurs du centre ou du centre droit entre Nicolas Sarkozy et François Bayrou, nuançant ainsi l'un des postulats classiques de la littérature supposant un effet d'abord concentré sur le sortant et son principal opposant. Au second tour, l'effet de la perception de la conjoncture économique est moindre dans son ampleur mais reste significatif, cette fois dans l'arbitrage entre Nicolas Sarkozy et François Hollande. Et il apparaît clairement que ce dernier peut devoir au moins en partie sa victoire à une frange de ce même électorat centriste qui, ayant préféré Bayrou à Sarkozy au premier tour, se reporte sur François Hollande et ce, moins en raison d'une sympathie affirmée envers la gauche qu'à cause d'une insatisfaction avec la dynamique de la conjoncture économique. Mais, paradoxalement, la crise a probablement limité les effets de cette perception car la croyance en une situation dégradée a été finalement un constat pratiquement unanimement partagé au sein de l'électorat.

Positions économiques et vote en 2012

Afin de compléter notre compréhension des effets de la crise économique en 2012, nous proposons d'explorer la dimension positionnelle du vote économique. Plusieurs études récentes¹ ont montré tant l'existence que la continuité des attitudes dans le domaine économique des électeurs français. Les principaux résultats de ces études sont de trois ordres. Les attitudes dans le domaine économique sont structurées par deux grandes dimensions, l'interventionnisme (ou le libéralisme) et l'égalitarisme (ou la préférence pour la redistribution). L'interventionnisme apparaît fortement lié à la dimension gauche-droite quand l'égalitarisme ne lui est que modérément lié². La structure de ces dimensions reste relativement stable dans le temps, mais les niveaux enregistrés sur ces deux dimensions vont croissants avec le temps vers une demande de plus d'intervention et de redistribution – la crise économique de 2008 ne représentant pas une rupture marquée dans ces tendances de moyen terme. L'enjeu est ici d'observer comment, pour les données que nous possédons concernant 2012, ces relations restent stables et dans quelle mesure un autre enjeu économique majeur sur l'agenda politique – dette et déficit publics – s'inscrit dans ces dimensions ou a pu représenter un enjeu spécifique à cette élection.

L'enquête dont nous disposons regroupe des indications d'attitudes dans le domaine économique ou de préférences sur les politiques publiques économiques en nombre limité. Pour une question de biais d'endogénéité, nous avons également choisi de ne pas exploiter ici celles parmi ces questions se rapportant explicitement à l'un ou l'autre des candidats. Huit indicateurs nous restent alors, deux portant explicitement sur la question de la redistribution, quatre sur le libéralisme économique, un sur les déficits publics, et un autre indicateur sur le niveau souhaité de taxation, encore perpendiculaire à ces dimensions.

Pour la dimension de redistribution, les deux indicateurs dont nous disposons concernent d'une part l'accord exprimé avec l'affirmation « Le gouvernement devrait prendre des

1. Voir notamment Adrien Degorges, Frédéric Gonthier, « "Plus ça change, plus c'est la même chose". The Evolution and the Structure of Attitudes Toward Economic Liberalism in France Between 1990 and 2008 », *French Politics*, 10 (3), 2012, p. 233-268, ainsi que Claude Dargent, Frédéric Gonthier, « Attitudes économiques : la double déroute du libéralisme ? », dans Pierre Bréchon, Olivier Galland (dir.), *L'individualisation des valeurs*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 83-101.

2. Cf. E. Guillaud, N. Sauger, « Redistribution, Tax Policy and the Vote... », art. cité.

mesures pour réduire les écarts de revenus », et d'autre part la préférence entre quatre situations de fiscalité de plus en plus redistributive¹. Chacune de ces deux variables indique globalement un niveau élevé de préférence pour la redistribution (la modalité la plus redistributive est choisie par respectivement 45,7 et 52,1 % de notre échantillon). La combinaison de ces deux variables permet de créer une échelle simple, avec plus de variance que chacune des mesures prises séparément. Cette échelle est ensuite réduite en six positions afin de regrouper les attitudes les moins redistributives pour conserver des effectifs suffisants.

Pour la dimension du libéralisme économique, nous disposons de quatre indicateurs classiques (connotations positives ou négatives des mots *privatisation*, *nationalisation* et *profit*, et choix entre donner la priorité à la compétitivité de l'économie ou l'amélioration des conditions des salariés). Les liaisons statistiques fortes entre ces indicateurs permettent de construire une échelle de libéralisme, réduite également en six positions de façon à regrouper les attitudes les plus et les moins libérales².

Les deux dernières variables dont nous disposons sont l'opinion sur les déficits publics³ et celle sur le niveau de taxation⁴. Pour les déficits publics, 95 % de l'échantillon se répartit dans des proportions comparables entre les deux opinions favorables à l'équilibre des comptes publics, rendant de fait cette variable quasiment dichotomique. Pour le niveau de taxation, 61,1 % de l'échantillon préfère un maintien du niveau de taxation, 30,6 % sa baisse et seulement 8,2 % sa hausse. Le point marquant reste néanmoins que ces deux variables n'apparaissent statistiquement ni liées entre elles ni liées aux deux dimensions précédentes. Nous les considérerons donc séparément.

Si l'on observe maintenant la liaison de ces quatre indicateurs à la position sur l'axe gauche-droite du répondant, il apparaît que la dimension qui lui est le plus étroitement liée est le libéralisme économique, suivi par la préférence pour la redistribution. L'opinion sur les déficits lui est faiblement liée statistiquement, la préférence sur le niveau de taxation pas du tout. Dans tous les cas, aucune de ces variables ne présente un risque de colinéarité trop important avec cette échelle. Pour analyser l'impact de ces différents indicateurs sur le vote en 2012, nous procédons comme précédemment. Nous incluons ces variables dans un modèle *probit* ou *probit* multinomial suivant que l'on s'intéresse au premier ou au second tour de l'élection. Les mêmes variables de contrôle sont utilisées. Nous n'incluons pas ici les éléments précédemment vus sur la perception de la conjoncture économique pour des raisons de simplicité. Il est à noter que, sans surprise, un modèle complet n'affecte pas significativement les coefficients observés mais fait décroître légèrement la significativité statistique et ce, pour des raisons techniques et non substantielles. Les résultats de ces analyses figurent dans le tableau 4.

1. La question est : « Supposons maintenant que deux personnes, l'une riche, l'autre pauvre, gagnent chacune 100 euros. Combien chacune devrait-elle payer d'impôt sur ces 100 euros parmi les quatre réponses suivantes ? » : 1. « La personne riche paie 60 euros, celle pauvre 10 euros » ; 2. « La personne riche paie 50 euros, celle pauvre 20 euros » ; 3. « La personne riche paie 40 euros, celle pauvre 30 euros » ; 4. « La personne riche paie 30 euros, celle pauvre 30 euros ».

2. Pour cette échelle, l'alpha de Cronbach – test basé sur les corrélations inter-items d'une échelle – vaut 0,60, seuil généralement accepté pour estimer la mesure composite comme fiable et cohérente.

3. Question sur l'accord ou le désaccord avec l'affirmation : « Sur plusieurs années, l'État et les collectivités locales devraient équilibrer déficits et excédents budgétaires ».

4. Choix à exprimer entre les trois opinions suivantes : 1. « Il faudrait diminuer les impôts, taxes et cotisations sociales en France même si cela devait entraîner une diminution des services fournis par l'État ou une hausse des déficits publics » ; 2. « Il faudrait maintenir au même niveau les impôts, taxes et cotisations sociales en France » ; 3. « Il faudrait augmenter les impôts, taxes et cotisations sociales en France même si cela devait entraîner moins de croissance ou moins de pouvoir d'achat ».

Tableau 4. Modèle de choix du vote en 2012 en fonction des valeurs économiques

	Premier tour (réf. : Hollande)			Second tour (réf. : Hollande)	
	Mélenchon	Bayrou	Sarkozy	Le Pen	Sarkozy
Redistribution	- 0,06 (0,07)	- 0,29 (0,07)	***	- 0,23 (0,06)	***
Libéralisme	- 0,21 (0,06)	- 0,01 (0,06)	***	0,07 (0,06)	***
Déficit	- 0,03 (0,14)	- 0,26 (0,16)	*	- 0,08 (0,14)	*
Impôts	-	-		-	-
Impôts -	- 0,08 (0,18)	0,30 (0,21)		- 0,41 (0,18)	**
Impôts =	0,13 (0,27)	0,26 (0,34)		- 0,43 (0,34)	
Impôts +	0,01 (0,00)	0,01 (0,00)	*	0,01 (0,00)	**
Âge	0,12 (0,17)	- 0,23 (0,19)		0,05 (0,18)	**
Sexe	- 0,11 (0,04)	- 0,04 (0,05)		- 0,20 (0,05)	*
Éducation	- 1,02 (0,60)	0,47 (0,34)		- 0,39 (0,35)	
Profession	0,35 (0,23)	0,02 (0,29)		- 0,25 (0,29)	
Agriculteurs et indépendants	- 0,23 (0,27)	- 0,13 (0,31)		- 0,17 (0,27)	
Cadres et professions intellectuelles	- 0,13 (0,21)	0,18 (0,24)		- 0,10 (0,21)	
Professions intermédiaires	-	-		-	-
Employés	0,03 (0,04)	- 0,00 (0,04)		- 0,00 (0,04)	
Ouvriers	- 0,75 (0,32)	0,85 (0,29)	***	- 0,13 (0,28)	
Revenus	- 0,34 (0,18)	0,24 (0,24)		0,06 (0,21)	*
Religion	- 0,60 (0,30)	- 0,20 (0,38)	**	- 1,42 (0,39)	**
Cath. Praticant	-	-		-	-
Cath. non pratiquant	- 0,01 (0,04)	0,37 (0,05)	***	0,59 (0,04)	***
Autres religions	0,03 (0,04)	0,02 (0,05)	**	- 0,15 (0,04)	***
Sans religion					
Gauche/droite					
Information politique					
R ²	0,43			0,56	
N	1227			1239	

Note : Les écarts-types sont indiqués entre parenthèses. * p < 0,1. ** p < 0,05. *** p < 0,01.

Les résultats présentés dans ce tableau 4 confirment, pour l'essentiel, les analyses précédentes. Les grandes caractéristiques de chacun des électorats restent stables par rapport aux résultats présentés en tableau 1. Même l'impact du positionnement sur l'échelle gauche-droite reste dans un ordre de grandeur équivalent, le seul changement important étant la perte de significativité statistique de cette variable dans la comparaison des probabilités de vote entre Jean-Luc Mélenchon et François Hollande. Pour nos variables d'intérêt, les résultats sont, encore une fois, contrastés. La préférence pour la redistribution est associée de manière significative au choix d'un candidat de droite plutôt que d'un candidat de gauche ; l'impact d'une moindre préférence pour la redistribution est identique pour les probabilités de voter François Bayrou, Nicolas Sarkozy ou Marine Le Pen par rapport à celles de voter pour François Hollande ou Jean-Luc Mélenchon. Les opinions en termes de libéralisme économique s'organisent également sur cette échelle gauche-droite, mais de manière significativement différente de celle vue juste avant. Les électeurs de Jean-Luc Mélenchon sont significativement moins libéraux que ceux de François Hollande, ceux de Nicolas Sarkozy le sont beaucoup plus. En revanche, il n'existe pas de différence significative, de ce point de vue, entre les électorats de François Hollande, François Bayrou et Marine Le Pen. Enfin, les questions du déficit public et des impôts ne permettent que de différencier un candidat à chaque fois. Les électeurs de François Bayrou croient plus en la nécessité de limiter les déficits publics que les autres électorats ; l'électorat de Marine Le Pen souhaite plus que les autres une baisse de la fiscalité. Pour le second tour, redistribution et libéralisme jouent bien dans le sens attendu ; la croyance en la nécessité absolue de limiter les déficits publics augmente les chances de voter pour Nicolas Sarkozy. L'opinion en matière de fiscalité n'a plus d'impact significatif.

En termes de pouvoir explicatif cette fois, celui des attitudes économiques apparaît plus heuristique que celui de la perception de la conjoncture, avec toutefois des variations importantes suivant les variables considérées. Le tableau 4 propose ainsi de résumer l'évolution du *log*-vraisemblance des modèles précédents, en retirant, une à une, nos variables d'intérêt. Pour rappel, le *log*-vraisemblance des modèles n'incluant que les variables de contrôle est respectivement de - 1541,78 et - 472,40 pour le premier et second tour respectivement. On perçoit rapidement que le libéralisme économique apporte une information supplémentaire très significative à nos modèles, tandis que la contribution de l'opinion sur le niveau de taxation est beaucoup plus modeste. Par rapport à cette variable, la préférence pour la redistribution et l'opinion sur les déficits semblent un peu plus importantes pour expliquer le vote.

Tableau 5. Changement de *log*-vraisemblance des modèles d'explication du vote sans attitudes économiques

	Premier tour	Second tour
Modèle général	- 1030,12	- 297,34
Modèle sans redistribution	- 1079,58	- 311,65
Modèle sans libéralisme	- 1310,12	- 403,26
Modèle sans déficit	- 1080,64	- 313,37
Modèle sans impôts	- 1066,99	- 306,02

Les résultats présentés ici confirment largement les résultats des études précédentes montrant que le libéralisme économique reste le plus structurant pour expliquer les choix politiques. Il apparaît toutefois également que la question des déficits publics a pu représenter, en 2012, une question porteuse d'un vote sur enjeu pour une partie de l'électorat¹. Cet enjeu aurait été favorable à François Bayrou au premier tour, à Nicolas Sarkozy au second. On se rappelle que François Bayrou avait expliqué son choix de soutenir François Hollande au second tour par son désir de soutenir l'honnêteté plutôt que l'orthodoxie budgétaire. Il apparaît qu'il existe une portion de l'électorat centriste qui aurait réalisé l'arbitrage inverse, préférant Sarkozy à Hollande dans l'espoir que celui-ci soit plus à même d'assurer la limitation des déficits budgétaires.

*
* *

Cet article s'est efforcé d'analyser le rapport entre préférences pour des politiques économiques, perceptions de l'économie et comportements électoraux à l'occasion de l'élection présidentielle 2012. Il a montré de ce point de vue que cette élection n'apporte pas de changement brutal dans la relation entre économie et vote. C'est d'abord et avant tout le libéralisme économique qui explique l'orientation des votes. Celui-ci reste d'ailleurs la dimension la plus proche de la dimension gauche-droite, même si elle ne suffit pas à la résumer ni ne peut être subsumée à celle-ci. Le contexte de crise économique peut pour autant être facilement mesuré dans les données dont nous disposons. Jamais la perception de l'évolution de la conjoncture économique au cours de l'année précédente n'a été aussi unanimement pessimiste. Pourtant, cette perception reste significative pour les choix électoraux, les plus pessimistes sanctionnant plus systématiquement le sortant – et ce, même après avoir vérifié la robustesse de ces résultats pour le problème d'endogénéité des perceptions. Par ailleurs, cet effet de la perception de la conjoncture économique a été compensé par l'existence d'un vote sur enjeu, sur la question des déficits publics. Nicolas Sarkozy a été le bénéficiaire, au second tour, d'une opinion encore une fois largement consensuelle et s'exprimant en faveur d'un équilibre nécessaire des comptes publics.

L'effet de la perception de la crise économique et de l'enjeu des déficits publics semble s'être concentré d'abord et avant tout sur l'électorat centriste. La perception d'une conjoncture très dégradée a favorisé, pour un électorat du centre ou du centre droit, un vote Bayrou plus qu'un vote Sarkozy au premier tour. Et c'est très certainement les mêmes électeurs qui, forts de ce choix de premier tour, ont choisi de poursuivre la même logique au second tour et de voter pour François Hollande. Dans le même temps, une autre part de ce même électorat centriste a été amené à soutenir François Bayrou au premier tour afin d'assurer une plus grande orthodoxie budgétaire. Mais, cette fois, leur choix de second tour s'est alors plutôt porté sur Nicolas Sarkozy. On est loin ainsi d'une vision de la crise économique comme porteuse d'une transformation profonde de l'ordre électoral ou vecteur d'un élan protestataire. Bien sûr, la crise économique peut agir au travers de son impact sur la situation économique même des électeurs. Rappelons toutefois que 2012 ne représente pas une situation exceptionnelle de ce point de vue pour la France en termes de taux de chômage sur les

1. Des analyses sur les élections de 2007 avaient au contraire montré l'absence de vote sur enjeu pour les principaux candidats lors de cette échéance. Cf. Nicolas Sauger, « Agenda électoral et vote sur enjeux », dans B. Cautrès, A. Muxel (dir.), *Comment les électeurs font-ils leur choix ?*, op. cit., p. 181-200.

20 dernières années, croissance faible et chômage massif étant finalement des caractéristiques de moyen terme du modèle économique français depuis les années 1980. Rappelons également que la perception de l'évolution de la situation économique individuelle n'a pas d'impact statistiquement mesurable dans nos données. La grande crise économique ne représente pas ainsi de rupture pour la France comme elle a pu en représenter une en Islande, en Grèce, ou même en Italie.

— Nicolas Sauger —

Nicolas Sauger est *associate professor* en science politique à Sciences Po Paris, chercheur au Centre d'études européennes et au Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques au sein duquel il codirige l'axe « Évaluation de la démocratie ». Directeur adjoint du département de science politique, ses recherches portent en particulier sur les élections et le comportement électoral, les modes de scrutin et les institutions. Il a publié des articles notamment dans *British Journal of Political Science*, *European Journal of Political Research*, *Political Research Quarterly*, *Social Choice and Welfare*, *West European Politics* (Centre d'études européennes, Sciences Po Paris, 27 rue Saint-Guillaume, 75337 Paris cedex 07, <nicolas.sauger@sciencespo.fr>).